



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====
ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

**INSTITUT MEDICO EDUCATIF
CHANTEMERLE - GIEN**

2022

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex I

IME CHANTEMERLE
29, avenue de Chantemerle
B.P. 17
45501 GIEN cede

Rapport d'activités 2022

I : Présentation de l'établissement :

- **Rapide historique**

L'établissement a ouvert ses portes en Septembre 1970, et ce en tant qu'IMP (assimilable à la SEES d'aujourd'hui). A l'origine, il n'accueillait que 36 jeunes âgés de 6 à 13 ans. L'internat a quant à lui ouvert en Juillet 1971 et proposait 24 places. L'IMPro (SIPFP) a été créé en Janvier 1985.

En Juillet 1991, l'IME est agréé au titre de l'annexe XXIV (conditions techniques d'autorisation des établissements et des services prenant en charge des enfants ou adolescents présentant des déficiences intellectuelles). Par le biais d'arrêtés préfectoraux successifs, l'établissement s'est développé. Sa capacité d'accueil est ainsi passée à 48 places (1971), puis 72 en 1994, 76 et 80 respectivement en Juillet et Décembre 2009.

Au 31 Décembre 2021, l'IME accueillait 82 usagers (pour un agrément de 80 places) répartis sur les sections SEES (2 groupes ; 25 jeunes) et SIPFP (3 groupes ; 57 jeunes). L'établissement a ouvert 201 jours dans l'année pour la prise en charge des jeunes et le personnel a travaillé 205 jours.

- **Agrément et type de prise en charge (partagé, temps complet....)**

L'IME accompagne des enfants, adolescents et jeunes majeurs en situation de handicap. Ces usagers, orientés par la CDAPH, sont accueillis sur les « sections » SEES & SIPFP de l'établissement selon leur âge. Les personnes accueillies présentent une déficience intellectuelle légère à moyenne pour une majorité mais également de façon importante des troubles du psychisme (troubles du comportement, déficience du psychisme voire troubles psychiatriques graves), des TSA.

- **Population accueillie (déficience, troubles associés, mixité, âge, répartition SEES / SIPFP ; lieu de résidence....)**

Une grande majorité des usagers accueillis est originaire du Loiret. Quelques-uns sont également domiciliés dans des départements limitrophes (Yonne et Cher). En 2021, 93 jeunes ont été accueillis sur la structure, selon la répartition comme suit :

	SEES	SIPFP
Filles	11	21
Garçons	17	44
TOTAL	28	65

De nombreux mouvements ont « jalonné » cette année 2022 : 8 jeunes sont sortis de l'établissement au cours de l'année.

TOTAL sortis	Service relais	Esat	FAJ	Ordinaire
8	2	4	1	1

En parallèle, 14 admissions ont été réalisées :

TOTAL admis	Garçons	Filles
14	8	6

Plusieurs usagers de l'IME bénéficient également d'un accompagnement dispensé par un autre service social et / ou médicosocial, à savoir :

ASE pour **12 jeunes** dans le cadre de placement en famille d'accueil ou MECS (**dont 3 bénéficiaires du DAPAD**),

AEMO pour **2** jeunes

AED pour **1** jeune

PJJ pour **1** jeune

AEP pour **2** jeunes

5 majeurs bénéficient en 2021 de mesures de protection exercées par des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

6 autres majeurs bénéficient de mesures de protection exercées par les parents (tutelle et habilitations familiales)

1 majeur bénéficie d'une famille d'accueil pour adulte

II Mise en œuvre du projet d'établissement :

L'établissement concourt à l'accompagnement global de l'utilisateur. Dans ce cadre, les membres de l'équipe pluri professionnelle élaborent pour chaque jeune, en lien avec celui-ci et avec sa famille, un projet d'accompagnement personnalisé (PAP), servant de « guide » à l'accompagnement de la personne. Les professionnels sont amenés à travailler en étroite collaboration, lors de l'élaboration et du « suivi » des projets individualisés mais aussi lors des demandes de renouvellement d'orientation, du « suivi quotidien » du jeune concerné. Ces mêmes professionnels sont également amenés à solliciter différents partenaires extérieurs (services médicaux, service d'aide sociale à l'enfance, autres établissements sociaux et médico-sociaux....) en vue de favoriser une réponse adaptée aux besoins des jeunes accueillis. L'établissement accorde également une grande importance au travail de partenariat avec les familles et représentants légaux. Les jeunes accueillis sur la structure se répartissent sur plusieurs groupes, de la manière suivante :

- Pour la SEES : Groupe AB (6-10 ans) et Groupe CD (11-14 ans)
- Pour la SIPFP : Groupe 14-15 ans ; Groupe 16-17 ans ; Groupe 18-20 ans ; Groupe 20 ans et +.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :

Des PAP découlent des accompagnements diversifiés basés sur les besoins qui auront émergé de l'observation des professionnels (enseignants, éducateurs, thérapeutes), des rapports et bilans thérapeutiques et pédagogiques existants et du dialogue avec l'utilisateur et ses responsables légaux.

Les modalités d'accompagnement proposées constituent un support à l'acquisition de nouvelles compétences et aptitudes. Des groupes, permettant de répondre à des besoins individuels, sont dès lors constitués, chaque enfant bénéficiant sur la semaine, d'un emploi du temps personnalisé. Pour répondre à l'étendue des besoins, plusieurs axes d'accompagnements sont proposés. Parmi ceux-ci, on retrouve :

○ *L'axe éducatif :*

Cet aspect de l'accompagnement est essentiel dans la prise en charge de l'utilisateur. De telles modalités concourent à la socialisation de la personne, au développement de son autonomie, à l'acquisition de savoir-faire nouveaux. Les activités éducatives mises en œuvre auprès des usagers de l'IME ne constituent en soi que des leviers, pour répondre aux objectifs de développement des compétences sociales afin de favoriser l'inclusion sociale, professionnelle et l'épanouissement personnel. Pour réaliser ces actions éducatives, l'accès au milieu de droit commun est systématiquement recherché.

1: Sur la SEES : Les moyens mis en œuvre permettent d'offrir aux bénéficiaires un cadre contenant et sécurisant. Les objectifs de travail s'organisent autour de 4 grandes lignes directrices : le savoir vivre ensemble (socialisation, sociabilité), la confiance en soi, l'autonomie et la préparation au passage vers la SIPFP (concernant le groupe CD).

Sur le groupe AB (13 jeunes de 6 à 10 ans),

Une enseignante et une éducatrice spécialisée se rendent 2 jours par semaine à l'école primaire de Coullons afin de mettre en œuvre de proposer des activités pédagogiques et éducatives dans un contexte de droit commun. L'Unité d'enseignement externalisée (UEE) propose une inclusion collective pour 5 jeunes et des inclusions individuelles (musique, maths, anglais, sport, cuisine) pour 5 autres jeunes. Les objectifs de ces inclusions scolaires sont d'aller à la rencontre de l'autre, partager des temps collectifs, accepter le regard de l'autre, se réconcilier avec l'école dite ordinaire et de permettre à des jeunes en situation de handicap d'intégrer des groupes classes de manière sereine et adaptée.

Certaines activités ont un objectif principal lié à la socialisation, d'autres à l'autonomie.

Les activités à dominante « socialisation » :

- **Au mois de mai 2023, les éducateurs et enseignants de l'IME ont organisé un séjour au château de Guédelon et à la ferme de St Fargeau** sur 2 jours et 1 nuit avec presque la totalité du groupe. La réussite de cette expérience a donné envie à l'équipe de la renouveler sur une plus longue période pour l'année scolaire 2022-2023.
- **Les jeunes du groupe AB se rendent à la Médiathèque de Gien** le mercredi matin.

- **Deux intervenantes de l'association AGIL viennent proposer des temps de lecture le jeudi après-midi.** Les intervenantes s'adaptent et les relations intergénérationnelles demeurent enrichissantes pour tous. C'est un vrai temps de rencontre, d'échanges et de calme pour les enfants de cette année ;
- **Activités Sortie Nature** : tout le groupe AB le mercredi après-midi : découverte de la faune et de la flore en lien avec les saisons, apprendre à se tenir convenablement dans un lieu extérieur, respecter les règles de bienséance, aborder les notions de danger et être vigilant dans un environnement inconnu (marcher au bord de l'eau, ne manger des végétaux inconnus, respecter le code piéton...)
- **Activité « habilités sociales »**, le jeudi après-midi : distinguer ses propres émotions de celles d'autrui, comprendre les intentions de l'autre selon le contexte, avec l'aide de scénarios explicités, appréhender les conventions sociales

Les activités à dominante « autonomie » :

- **Activité « Menu »** : le lundi après-midi (reconnaissance et nomination des aliments, équilibre alimentaire, l'expression du goût et du dégoût...).
- **Atelier « Pokémon »** : le jeudi matin. C'est une activité qui associe le côté ludique des Pokémon avec les apprentissages autour de la recherche d'image, d'informations, de recopiage de petits textes.
- **Atelier « prévention »** : activité réalisée à différents moments dans la semaine ou dans l'année. Il s'agit de travailler et appréhender les notions de danger dans la vie courante en lien avec leur PAP.
- **Atelier « yoga »** : proposé le vendredi matin, le but est de développer la motricité, l'aisance dans l'espace avec son corps et de proposer un moment de relaxation aux jeunes qui sont présents sur l'ensemble de la semaine.
- **Activité Cuisine** : le mercredi matin. Les objectifs de ce projet : Apprendre à suivre une recette de cuisine, à utiliser à bon escient les divers ingrédients et ustensiles, à partager des tâches, travailler en groupe, travailler les psychomotricités fines (épilucher, couper...).

D'autres activités ont à la fois des objectifs éducatifs et thérapeutiques :

Balnéothérapie : pour 3 jeunes avec 1 Educateur et 1 psychomotricienne

Activité Ferme pédagogique : le vendredi matin à la ferme pédagogique de St Firmin. Activité transversale AB/CD, éducative et thérapeutique (1 éducateur+1 psychomotricienne). Les objectifs de ce projet : établir des connaissances sur les animaux élevés à la ferme, aborder les soins donnés à l'animal et le toucher ;

Le groupe CD (15 jeunes de 10 à 14 ans)

L'accompagnement proposé s'articule essentiellement autour de l'acquisition et du développement des habiletés et compétences psychosociales essentielles à la socialisation, l'inclusion ou encore à la vie quotidienne, et ce tout en favorisant le bien-être et l'épanouissement de la personne.

Davantage **tourné vers l'extérieur**, l'équipe pluridisciplinaire favorise les activités avec les dispositifs du droit commun. Aussi, 6 jeunes bénéficient d'un temps augmenté d'une demi-journée au sein des Unités d'enseignement externalisées où des inclusions collectives et individuelles peuvent s'effectuer au sein de classes ordinaires ou lors de temps récréatifs. 2 jeunes ont un temps partagé IME/ école avec qui l'équipe entretient des liens réguliers.

L'activité Aviron Indoor a pu se mettre en place au sein de l'IME puis au sein du collège, avec les collégiens, sur les temps du mercredi. Par ailleurs, 2 jeunes ont ainsi pu être qualifiés aux Championnats de France à Paris. La place des activités physiques et sportives adaptées est d'ailleurs encouragée et fortement mise en avant au sein du groupe CD permettant à chacun de développer ses potentialités dans de nombreux domaines. Par ailleurs, une kermesse s'est déroulée au sein de l'IME à l'initiative d'étudiants en kinésithérapie.

Des actions éco-citoyennes et solidaires sont également mises en œuvre puisque 6 jeunes sont devenus bénévoles au sein des restaurants du cœur afin de distribuer des denrées alimentaires aux personnes dans le besoin.

Quant aux ateliers proposés **dans les murs de l'institution** (création bijoux, jardinage, cuisine,...), ils tendent à permettre aux plus vulnérables de développer leurs compétences dans des lieux sécurisants, faisant repères et répondant à leurs besoins. D'autant que les profils des jeunes accompagnés évoluent ainsi que leurs besoins. C'est pourquoi l'équipe a transformé deux salles, l'une dédiée à l'accompagnement des personnes TSA et l'autre en salle de détente/remise au calme afin d'accompagner les jeunes ayant des troubles du comportement dans la prévention de la violence. Le biais de la médiation animale est également encouragé : une monitrice éducatrice formée à la cynothérapie amène ses chiens à l'IME chaque semaine et les jeunes peuvent découvrir, toucher et soigner des animaux lors de sorties régulières à la ferme pédagogique.

L'équipe accompagne aussi les jeunes dans leur entrée dans l'adolescence et les nombreux bouleversements liés à cette période. Une intervenante du centre de planification intervient d'ailleurs une fois par mois. Une prévention est aussi mise en place sur l'utilisation et les dangers des réseaux sociaux.

D'autre part, la transversalité entre les groupes est encouragée et les transitions entre les services travaillées davantage en amont afin de permettre une fluidité dans le parcours du jeune au sein de l'institution, et pour répondre au mieux à leurs attentes.

Perspectives pour l'année 2023/24:

- Mener des démarches citoyennes en partenariat avec la collectivité de Gien
- Poursuivre nos démarches solidaires et de bénévolats auprès des restaurants du cœur
- UEE et sport au collège
- Développer de nouveaux partenariats avec les structures du droit commun en lien avec la culture et le sport.

2 : Sur la SIPFP : La SIPFP a accompagné X adolescents et jeunes majeurs. Elle s'est restructurée autour de 3 groupes d'âge afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chacun:

Le groupe des « 14-15 ans » provient de divers horizons. Certains sont issus de l'IME, depuis la SEES. D'autres arrivent de l'extérieur de l'IME : milieu ordinaire avec ULIS, autre établissement médico-social (IME de Baule), ou bien ayant eu des temps partagés ULIS/IME. Il faut travailler la culture de groupe, la reconnaissance entre pairs et le partage d'un projet commun. De nombreuses spécificités individuelles entravent l'esprit du groupe. L'objectif est de créer une dynamique de groupe, de favoriser l'échange et la relation de confiance autour d'activités communes.

Le groupe des 16-17 ans est plus avancé dans le processus de préprofessionnalisation. L'accompagnement est plus axé sur l'autonomie, les savoirs être, savoir faire des choix et la préparation à la vie d'adulte.

Pour le groupe des + de 18 ans, les objectifs sont orientés vers l'insertion sociale et professionnelle, afin de préparer leur sortie.

Le temps du vendredi matin est consacré à cette dynamique de groupe. L'équipe pluri-professionnelle, composée de fonctions éducatives (ES, ETS et ME) et d'enseignants partage ce temps avec les groupes de jeunes, en partant des besoins spécifiques exprimés par chacun d'eux.

❖ Certaines activités sont plus spécifiquement orientées vers les jeunes les plus en difficulté de compréhension :

Poterie : chaque lundi après-midi, dans un atelier à l'extérieur de l'IME : créations en terre avec cette année le thème « la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf ».

Equithérapie : un mardi sur deux, l'après-midi au centre équestre l'Etrier Wallon à Poilly les Gien. Les jeunes apprennent à soigner l'animal (pansage, brossage, curage...). Ils peuvent marcher et diriger leur poney dans la carrière avec un parcours de plots en contournant les obstacles.

❖ Activités favorisant l'autonomie

Atelier autonomie dans les transports : Il semble important que les jeunes connaissent au minimum les règles de déplacements à pied, en vélo, en scooter, afin qu'ils gagnent en autonomie. Un partenariat s'est mis en place avec l'auto-école de Gien, qui met à notre disposition une salle de code ainsi que l'accès au logiciel du code de la route. Une dizaine de jeunes passent ainsi le permis AM chaque année.

Projet « Mission Locale », dont les objectifs sont de découvrir le fonctionnement d'un organisme de droit commun, de participer à des ateliers animés par un conseiller de la mission locale, à l'IME et dans l'antenne de la mission locale de Gien. Une convention vient d'être signée avec la mission locale de Gien.

Activité Code de la route

Les jeunes ont choisi en septembre de travailler sur le code de la route puis sur l'organigramme et les fonctions du personnel de l'IME. Ensuite, l'éducatrice envisage de travailler sur les actualités en se basant sur les journaux.

❖ Activités à visée sportives

Le projet du mercredi (USEP) :

Le groupe participe aux rencontres sportives avec les IME de la région Centre. Peut être associée, sur certaines disciplines, la rencontre avec des groupes scolaires du milieu ordinaire. Les objectifs sont : se défouler, appréhender les règles de vie par le biais des règles liées au sport, rencontrer d'autres jeunes issus d'institutions différentes.

Les activités aquatiques:

L'objectif de cette activité est d'apporter un apaisement, une détente et une dépense d'énergie en milieu aquatique. Certains jeunes ont besoin d'une grande dépense physique, afin de pouvoir évacuer leurs tensions intérieures.

❖ Activités « estime de soi, valorisation de soi »

L'atelier « bien-être » : Les objectifs principaux sont d'accompagner les jeunes autour de l'hygiène, de la détente et de la confiance en soi. Une esthéticienne intervient une fois par mois, soit à l'IME soit nous allons à son salon d'esthétique. Cela a permis aux jeunes de découvrir un salon d'esthétique et les pratiques de l'esthéticienne. Dans la continuité, il y a deux jeunes qui y sont allés d'eux même afin de s'offrir (avec leur argent) des soins par cette esthéticienne qui a appris à connaître le public de l'IME. Les jeunes sont mobilisés durant cette activité et celle-ci semble leur apporter un réel moment de plaisir.

Activités créatives :

Les arts plastiques permettent de laisser la trace d'une expression qui peut être ensuite partagée, renforçant ainsi l'affirmation de soi et établissant une forme de communication. A chaque étape de la production, la possibilité de faire des choix est favorisée. Chaque lundi après-midi, une éducatrice se rend à l'atelier d'une artiste spécialisée dans la poterie, à St Martin sur Ocre. Dans un deuxième temps, un travail à base de photos est fait sur l'activité réalisée afin de montrer le processus réalisé du début jusqu'à la fin de la création.

❖ Activités de développement des compétences sociales :

- ***En lien avec notre présence au collège Mermoz (Gien)***

Il a été proposé aux jeunes de l'UEE en début d'année de travailler en lien avec l'association des restos du cœur. Des collégiens ont également pris part à ce projet. Une séance d'information sur le fonctionnement des restos du cœur de Gien a été organisée en collaboration avec le responsable du centre des restos du Cœur de Gien (M. Pierre-Yves GUILLOT), l'infirmière du collège (Mme BRICAULT-FOUQUEREY) et une professeure d'Anglais (Mme MITTON). Dans un 2^{ème} temps, il est prévu que nous mettions en place une collecte alimentaire au sein du collège avec réalisation d'affiches et tenue du stand sur les temps de pause entre collégiens et jeunes de l'IME.

Dans un autre temps, nous avons proposé à l'infirmière du collège et un professeur de SVT (Mme ROBERT) de mettre en place un petit déjeuner au sein du collège auprès d'une classe de 6^{ème} pour les éclairer sur les bienfaits de manger un petit-déjeuner équilibré le matin.

Enfin, les jeunes participant à l'UEE du collège Mermoz participent aux ateliers mis en place sur la pause méridienne : le lundi midi, 6 jeunes de l'IME participent au club ZUMBA , 5 jeunes au club Futsal, le mardi midi, 2 jeunes participent au club chorale et 3 jeunes au club handball. Enfin, les jeunes de l'IME sont tous inscrit à l'association sportive du collège, l'UNSS et participent aux activités organisées, avec les professionnels de l'IME ou à titre individuel.

- **En lien avec d'autres entreprises ou collectivités publiques :**

Projet de groupe du mardi matin en lien avec la SMICTOM de GIEN

Un travail est en cours de réalisation avec la SMICTOM de Gien (7 jeunes de 16 à 22 ans concernés), en lien avec Mme GILLET, en charge du développement du compostage sur la SMICTOM de Gien et le travail en horticulture encadré par Delphine RIMBAULT, ETS à l'IME. L'objectif de ce projet est de tenter de mettre à disposition des jeunes 2 composteurs en bois sur l'externat et l'internat afin de rendre les jeunes responsables concernant le tri des déchets organiques. Par la suite, l'objectif est de mettre en place sur les 2 réfectoires SIPFP le tri des déchets.

Une convention devra formaliser notre travail avec la SMICTOM.

Projet « Mission Locale » du jeudi après-midi de 13h15 à 16h.

Jeudis après-midi : la conseillère en insertion professionnelle et une monitrice éducatrice accompagnent des jeunes aux ateliers organisés par la mission locale, ce qui permet de répondre aux plus près aux besoins du jeune et de prendre en compte son avancement dans son projet professionnel. Certains d'entre eux peuvent être suivis individuellement par une conseillère en insertion professionnelle de la Mission locale.

○ ***Axe professionnel***

8 ateliers pré-professionnels permettent de découvrir différents champs professionnels et de travailler les compétences sociales, les règles de vie et de sécurité. L'organisation s'articule autour des choix professionnels et des axes de travail définis lors des PAP de chaque usager.

Atelier Mécanique

Petite mécanique vélo, en lien avec le transport/la mobilité. On y aborde l'entretien du vélo (changer une chambre à air, utilisation des outils types clés, levier, kit de réparation).

Atelier Mécanique Préventive

Apprentissage de la maintenance préventive de certains matériels de motoculture.

Aménagement des Espaces Urbains

Il s'agit de mettre en place des aménagements extérieurs avec des objets en bambou en n'utilisent ni clou ni vis.

Nous travaillons pour l'entreprise Saint-Gobain pour laquelle nous rénovons des tables de pic-Nic, destinées aux salariés lors de leur pause. Nous avons 14 tables à rénover et 28 bancs. L'entreprise nous a fournis tout le matériel nécessaire et nous a proposé de venir aux beaux jours rénover les tables sur le site de Saint-Gobain à Sully sur Loire. Nous commençons à trouver nos marques dans l'entreprise et espérons pouvoir créer de futurs partenariats.

Suite à la création de la section Fabrique Ton Projet moins de jeunes avec une orientation dans le milieu du travail sont inscrits dans l'atelier. Il faut donc adapter les attentes et la réalisation des projets. L'atelier pourrait se réorganiser de façon à mieux répondre à certains jeunes pour qui le travail a une autre dimension. Pour certains d'entre eux un poste fixe avec une commande d'ensachage, de mise sous plis ou de d'assemblage répondrait mieux à leurs possibilités. Entrer en relation de partenariat avec un client, voir aller ponctuellement produire à l'extérieur serait plus adapté.

Inclusion Mairie de Chatillon sur Loire

En partenariat avec le service Technique de la ville de Chatillon sur Loire, un stage collectif a débuté en 2020. Ce stage a pour buts de participer à l'inclusion en milieu professionnel, de travailler la relation sociale en milieu ordinaire et la posture professionnelle.

Blanchisserie

Lavage, séchage puis pliage ou repassage des vêtements professionnels utilisés à l'IME, des tenues de rugby (club de Gien), repassage pour des particuliers extérieurs, lavage et séchage de couettes. Atelier couture.

Bois

L'objectif est d'initier puis de familiariser les usagers au métier de la menuiserie et ainsi d'acquérir des méthodes de production grâce à l'utilisation encadrée de machines à bois, mais aussi les automatismes et comportements sécurisants nécessaires dans les conditions particulières du fonctionnement d'un atelier dédié au travail du bois.

Atelier sous-traitance :

L'atelier sous-traitance a pour objectif le démantèlement de matériels informatiques. Bien qu'elle ne soit pas professionnalisante, cette activité a l'avantage d'être accessible aux jeunes quel que soit leur niveau. Les objectifs visés sont : le travail posté, le travail en équipe et la motricité fine (utilisation de l'outil adapté). La finalité réside dans la valorisation du produit démantelé en vue du réemploi des éléments triés dans les filières existantes. Nous travaillons pour le client THIRIOT, qui nous livre le matériel informatique et s'occupe également du retour des éléments ainsi que de l'étape du processus de recyclage. Le contact avec un professionnel permet aux jeunes de mieux intégrer la commande d'une entreprise extérieure et l'importance de la mener à bien.

Suite aux bilans d'ESAT notamment, le besoin d'augmenter l'employabilité des jeunes m'a permis d'introduire l'activité « utilisation du transpalette » ainsi que l'activité « utilisation du dérouleur adhésif manuelle ». La mise en place d'évaluations permettra de suivre les axes à améliorer des jeunes et leurs permettrons aussi de transférer, lors des stages, les gestes appropriés.

Une journée par semaine, un stage collectif est en place à l'association VNR à Gien. Ce stage se poursuit cette année encore. Nous avons effectués différentes tâches tels que le déplacement de mobilier, le tri pour le recyclage, le rangement de matériel divers dans différentes zones, le test de matériel électrique. Nous avons également débuté le projet d'aménagement d'un atelier Menuiserie afin de permettre la restauration de meuble. La rencontre avec les autres salariés lors des pauses repas notamment, les incites a entré en relation et communiqué davantage. Nos jeunes se trouvent avec des adultes dans le monde du travail ordinaire. Ils s'impliquent sur les nouvelles tâches et montrent leurs sens des responsabilités.

Atelier Menuiserie

Les jeudis

Les activités menuiseries proposées sont essentiellement de la petite conception. Nous avons commencé par fabriquer des petits hôtels à insectes. Nous travaillons sur le métrage, la découpe, le ponçage et l'assemblage des pièces de bois. Une formation menuiserie doit se mettre en place pour moi-même afin d'augmenter mes compétences. L'objectif est dans un premier temps de redonné de l'attrait aux jeunes d'intégrer cette activité. En plus du travail du bois, elle permet notamment avec les stages collectifs en ESAT, de travailler sur des postes individuels d'usinage qui peut également s'identifier à de la sous-traitance.

Les stages de l'année précédente à TECSABOIS à Briare, a permis l'embauche d'un jeune en septembre. Cette année, un autre jeune effectue des stages collectifs et individuels dans cette même entreprise et peut potentiellement correspondre aux attentes de leurs besoins humains.

Un stage collectif s'est mis en place à l'ESAT des Cottreaux à Cosne sur Loire du 8/09 au 13/10/2022. Cette immersion a dans un premier temps été basée sur la découverte des activités de la menuiserie, et sur l'observation du savoir-faire des autres travailleurs. Puis, les jeunes ont participé à quelques activités : manutention en lien avec le tronçonnage notamment, montage, palettisation. Les jeunes se sont bien impliqués dans la vie de l'atelier. Cette mise en situation va être réitérée dans un avenir proche.

L'atelier Agent Polyvalent de restauration (APR)

Il a démarré en septembre 2019 afin d'apporter aux jeunes la connaissance des normes d'hygiène HACCP pour faciliter leur employabilité en restauration. La CESF et un groupe de jeunes ont également mis en place une réunion « dialoguons ensemble autour de l'alimentation » avec le chef cuisinier et l'économiste afin de pouvoir échanger autour de l'alimentation et proposer des idées de menus. Cette réunion a lieu 1 fois par mois.

Atelier Entretien des espaces verts :

L'activité principale est l'entretien du parc de l'IME et de l'internat ce qui représente plus de 3000m² de terrain.

Atelier Horticulture : Le tutorat de jeunes plus expérimentés avec des jeunes moins expérimentés a été tenté avec succès. La RAE n'a pas pu être mise en place cette année car l'ETS avait plusieurs projets en cours. Elle espère pouvoir présenter deux jeunes l'année prochaine.

Stages accompagnés : Cette activité a pour objectifs : découvrir le milieu du travail protégé, évaluer l'appétence au travail, le comportement social, le comportement face au travail et de confirmer ou modifier le choix d'orientation. Des stages accompagnés (1 monitrice éducatrice et un groupe de 4 à 5 jeunes à chaque stage) ont été organisés dans différents ESAT : Les Saponaires à Gien et Dampierre en Burly (blanchisserie et horticulture), Les Iris à Poilly les Gien (cartonnage) et Les Cottreaux à Cosne sur Loire (conditionnement). Cette activité permet également de travailler l'autonomie dans les transports en commun en fonction des possibilités de chaque jeune, d'utiliser, seul ou avec des camarades, les transports mis en place par les ESAT, de travailler avec les familles pour déposer leur enfant soit au point de montée d'un bus, soit à l'accueil de l'IME ou à l'ESAT.

Service mise en stage (1 CIP à temps plein pour les stages en milieu ordinaire et protégé sur l'Orléanais et 1 éducatrice à mi-temps pour les stages en milieu protégé sur le Giennois) :

Stages en ESAT : 8 ESAT partenaires (« Les Iris » à Poilly les Gien, ESAT PEP Giennois à Dampierre, ASTAF à Fontenay, Anaïs à Aubigny, Lignerolles à Fleury les Aubrais, Les Cottreaux à Cosne sur Loire, Les CENTS ARPENTS à Saran, Vivonne Henri Bucher (dept 86), la Couronnerie à St Pryvé st Mesmin

Stages en foyer d'hébergement :

- FH ASTAF, Ferrières :
- FH Saint Marceau
- FH Anaïs, Aubigny
- SAVS Arpège, Cosne sur Loire

Nombre de jeunes de la SIPFP ayant effectué des stages en 2022

- 19 Jeunes

4 admissions en ESAT (moyenne d'âge 19/20 ans) avec **2 accueils** en foyer d'hébergement: (FH le clair ruisseau Poilly les Gien, SAVS les COTTREAUUX)

- ✓ 2 en restauration (ESAT Les Iris Poilly les Gien)
- ✓ 1 en blanchisserie (ESAT les IRI Poilly les Gien)
- ✓ 1 en espace vert (ESAT les Cottreaux Poilly les Gien)

Les mises en stage nécessitent un important travail d'accompagnement et beaucoup de disponibilités pour les visites de stage avec le jeune et quelquefois avec la famille, pour les rencontres avec les jeunes, les familles, les partenaires ESAT et Foyer d'hébergement, le travail de repérage des lieux et utilisation des transports en commun (bus Tram...).

Les mises en stage nécessitent aussi un temps organisationnel au sein de l'IME (information aux collègues, internat, gestion administrative, ...), des temps d'entretien et de bilan de stage avec les jeunes et leur famille, le suivi de l'évolution des compétences dans le carnet de bord.

Stages en milieu ordinaire

14 jeunes de la SIPFP ont bénéficié de stages filés ou à temps plein. Un jeune est entré en formation CAP équipier polyvalent en commerce sous statut scolaire en septembre 2022 au lycée Jeannette Verdier à Montargis. Un jeune a été embauché en contrat à durée indéterminée fin août 2022 chez Tecsabois à Coullons après avoir effectué sur 2021 et 2022 des stages filés et bénéficié d'un accompagnement soutenu, pédagogique et professionnel. Le DIDE est associé, lors des bilans de stage pour présentation du dispositif à l'entreprise et être informé de l'évolution professionnelle du jeune en poste dans l'éventualité d'un suivi après embauche.

➤ Partenariat avec la Mission locale de Gien et avec l'atelier 21 Maison pédagogique

Travail de professionnalisation en classe => prise de rendez-vous téléphoniques par les jeunes, écriture de mails professionnels
Rencontre et temps d'échanges avec des nouveaux professionnels et des jeunes inscrits à la mission locale au sein des locaux de la mission locale.
Participation à des ateliers à la mission locale tels que gestion du stress, citoyenneté, mobilité ...pour travailler la gestion des émotions, l'autonomie et la mobilité dans les transports
Participation à des ateliers budget sur l'atelier 21 maison pédagogique Pimms médiation à Châlette sur Loing pour apprendre à identifier les dépenses fixes et variables et les revenus divers.

➤ **DUODAY le 18/11/2022** : 2 jeunes ont bénéficié de cette journée. Ils ont pu découvrir un métier, un secteur d'activité et échangé avec les professionnels.

➤ Réception des entreprises le 8/12/2022

Afin de remercier les entreprises d'avoir accueilli les jeunes en stage, a été proposée une visite et présentation de l'IME suivie d'un cocktail.
La mise en place de ce projet a permis d'impliquer les jeunes dont ceux du groupe FABRIQUE TON PROJET (FTP) dans la préparation de gâteaux, l'organisation du cocktail, l'accueil des entreprises et visite de l'IME sur les différents ateliers. Certains jeunes ont participé à des interviews des journalistes. Ce projet a permis de créer un climat de cohésion entre les jeunes, de les responsabiliser sur leur tenue vestimentaire et les tâches à effectuer pour réussir cette réception.

Internat, Groupes 1 et 2 :

L'internat est un support éducatif répondant à un accompagnement adapté en fonction des besoins des jeunes de l'IME. Les jeunes peuvent être accueillis

à temps plein ou à temps partiel, selon leur projet. L'objectif principal de l'accueil à l'internat est d'apprendre aux jeunes à vivre en dehors de leurs familles et d'amorcer un travail de séparation nécessaire dans certaines situations, pour qu'ils puissent devenir autonomes et mener à bien leurs projets de vie.

Nous mettons en œuvre différentes actions comme l'accompagnement à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, la socialisation, et ce, à travers des activités éducatives (cuisine, ludothèque, médiathèque, handball, piscine, groupe de parole...). Nous favorisons également l'inclusion en milieu ordinaire par le biais de clubs sportifs. En 2021, nous avons accueilli 20 jeunes répartis sur les 2 groupes, avec des mouvements en interne (passage chez les aînés) comme en externe (service relais, retour au domicile).

Sept jeunes de l'Orléanais sont accueillis sur l'internat. Cet éloignement du domicile familial ne facilite pas une collaboration efficace avec les familles et restreint les prises en charge nécessaires au niveau du soin, celles-ci ne pouvant pas se poursuivre dans notre secteur.

Internat, pavillon des Aînés :

Ce groupe accueille les jeunes les plus âgés de l'internat, ou dont le projet imminent est la sortie de l'IME. En 2021, cinq jeunes, de 19 ans à 20 ans, ont été accueillis, 4 soirs par semaine, de 16 h à 9h. L'objectif est de travailler avec les jeunes :

- *l'autonomie du quotidien* : savoir faire ses courses (choisir des articles, payer...), se faire des repas variés et équilibrés, gérer son hygiène corporelle, faire ses lessives (tri du linge sale ou propre, lessives en fonction des couleurs), entretenir son espace de vie personnel : faire son lit, ranger son armoire, sa chambre, y faire le ménage.
- la répartition *équitable au niveau du partage des tâches quotidiennes* (service de cuisine, de table, de vaisselle) au sein du groupe, basée sur la participation spontanée des jeunes (par exemple, pas de tableau de services pour les jeunes, comme sur les autres groupes d'internat).
- l'importance d'avoir *des relations sociales harmonieuses* au sein du groupe de vie, notamment hors de la présence des éducateurs (non présents le matin sur ce groupe, lors des levers et départs des jeunes pour la journée) et de développer l'entraide entre les jeunes, par le biais de temps de discussion avec les jeunes.
- des *activités de loisirs*, en petits groupes ou en individuel, organisées par moments sur l'extérieur (baignade dans les piscines du Giennois, ciné mobile dans une ville voisine 1 fois par trimestre, sortie au restaurant) afin d'apporter des temps de détente aux jeunes après leur journée de travail (stages ou apprentissage).

Le service de suite s'occupe, durant 3 années après leur sortie, des jeunes qui étaient accueillis à l'IME. Ce service a géré 42 situations en 2021, notamment des situations de jeunes sortis sans avoir un emploi dans le secteur ordinaire ou protégé, ayant eu une rupture de parcours dans leur cursus de travail en milieu protégé / ordinaire, ou dans leur vie personnelle. Le travail du Service de suite consiste à repérer les besoins du jeune et à le soutenir individuellement, par le biais d'appels téléphoniques réguliers, de mails, de rencontres à l'IME ou à l'extérieur. L'objectif est de coordonner l'action autour du jeune, en lien avec sa famille, et en partenariat avec les structures qu'il côtoie (Mission locale de Gien, de Montargis, ESAT du Giennois ou de l'Orléanais, entreprises ordinaires, Tuteurs, SAVS de Gien, Foyer d'Accueil de jour de Gien, Foyer de vie de Gien, Lorris ou Orléans, PCPE, CCAS,

MDD, SIAO, ...) afin qu'il trouve un équilibre personnel et professionnel, une autonomie en se réinsérant dans le milieu du travail, ou dans un lieu d'accueil-relais, s'il ne peut travailler (foyer de jour ou de vie) et si sa famille ne peut l'accueillir convenablement (Famille d'accueil spécialisée).

○ *L'Axe social*

Comme les années précédentes, l'activité de l'assistante sociale s'est concentrée sur les rencontres avec les familles, après chaque nouvelle admission ou à la demande de la famille, la plupart du temps pour l'accès aux droits (renouvellement de demande d'AEEH, droits auprès de la CAF, la CPAM, la MDPH). Ces demandes, au départ uniquement sur le versant administratif, permettent également de faire le point sur la situation plus globale. Dans certaines situations, quand les équipes ou l'assistante sociale repèrent les difficultés de certaines familles à répondre aux besoins de leur enfant, des entretiens communs (AS- éducateur ou AS- psychologue) sont menés pour faire « un état des lieux » et le cas échéant, des entretiens sont proposés selon une certaine régularité afin d'accompagner ces parents dans leur fonction parentale, lorsqu'ils ne peuvent pas accepter une aide extérieure. Les entretiens avec des jeunes se font soit à la demande du jeune, soit la plupart du temps à la demande de l'éducateur référent lorsque le sujet à aborder est en lien avec la situation familiale, sociale ou avec un projet de vacances d'été par exemple.

La protection de l'enfance, qui est une des missions de l'AS, nécessite quelquefois le recours à des signalements ou IP. En 2022, 3 IP et 6 signalements ont été transmis (contre 3 IP Et 2 signalements en 2021).

○ *L'Axe pédagogique*

1) Fonctionnement général de l'unité d'enseignement :

a) La dotation en enseignement :

La dotation de temps d'enseignement pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 est restée constante et répartie comme suit :

Postes : 5,5 ETP d'enseignant + 0,5 ETP de coordination pédagogique

En 2022, de janvier à juillet, l'équipe était composée de 7 enseignants dont 2 à mi-temps

Pour la rentrée 2022, l'équipe a compté deux départs, les 2 enseignants à mi-temps, et donc l'arrivée d'une enseignante à temps plein.

L'objectif de l'année scolaire était de continuer à soutenir l'évolution inclusive de la scolarisation des usagers de l'IME avec des inclusions individuelles dès que possible, et une augmentation du temps de présence sur les UEE.

b) La scolarisation :

	Janvier 2022	Septembre 2022	Décembre 2022
Usagers de l'établissement	81	82	85
Elèves scolarisés	65 (80%)	68 (83%)	70 (85%)
Temps de scolarisation hebdomadaire moyen	7 h 43 min	7h35min	7h35min
Elèves sans projet de scolarisation inclusif	32 (49%)	32 (47%)	32 (46%)
Temps de scolarisation hebdomadaire moyen sur l'UE des élèves sans projet inclusif.	4 h 51 min	6h22min	6h26min
Elèves avec un temps sur une UEE (collège ou école)	21 (32%)	28 (41%)	29 (41%)
Temps de scolarisation en UEE hebdomadaire moyen	7 h 08 min	7 h 43 min	7h43min
Elèves avec inclusion individuelle	6 (9%)	6 (9%)	7 (10%)
Temps de scolarisation en inclusion individuelle hebdomadaire moyen	9 h 50min	9 h 20 min	9h20min
Elèves scolarisés en temps plein hors IME	3 (4,5%)	2 (3%)	2 (3%)
Enseignants (ETP)	5,5 soit 132h	5,5 soit 132h	5,5 soit 132h

Durant l'année 2022, le taux de scolarisation des usagers a progressé de 5%. Dans les faits, grâce aux matinées « décloisonnées » du vendredi matin sur la SIPFP, l'ensemble des jeunes ont la possibilité d'avoir un temps de travail avec un enseignant.

L'augmentation du temps de scolarisation des usagers est également visible au niveau de la durée hebdomadaire moyenne par élève. Si elle reste constante en générale, voire avec une légère inflexion, elle a sensiblement augmenté à la rentrée de septembre 2022 au sein de l'UE et des UEE.

Cela est imputable à trois facteurs principaux : l'augmentation du temps de présence des élèves sur les UEE, l'ouverture du dispositif UEE au sein du lycée professionnel Marguerite Audoux de Gien et de la création du groupe « Fabrique ton projet » pour les jeunes de 15 à 16 ans engagés dans une dynamique d'action de construction de projet.

Cependant, la part des projets d'inclusion individuelle dans les établissements de droit commun tant à stagner, voire à diminuer. C'est un axe de d'amélioration qui sera à prendre en compte pour les années futures.

c) Les admissions :

En 2022, 13 usagers ont été admis au sein de l'IME. Tous suivent une scolarité. Pour chacun des projets, le maintien d'une inclusion individuelle a été pensée et proposée si possible. En ce sens, les stages d'observation avant admission ont été organisés en temps partagés avec leur établissement scolaire. Seuls 3 d'entre eux continuent à bénéficier de temps d'inclusion dans leur établissement précédent (2 en primaire et 1 en collège avec appui du dispositif ULIS).

d) Répartition des élèves sur les sections

Les élèves appartiennent à différentes sections en fonction de leur âge :

- SEES pour ceux âgés de 6 à 14 ans répartis sur 2 groupes (AB pour les 6 à 12 ans et CD pour les 11 à 14 ans)
- SIPFP pour ceux âgés de plus de 14 ans, répartis sur 3 groupes (14-15 ans, 16-17 ans et 18ans et plus)

	SEES				SIPFP					
	AB		CD		14-15 ans		16-17 ans		18 ans et plus	
	Janv 2022	Dec 2022	Janv 2022	Dec 2022						
Elèves	12	13	14	15	14	12	19	20	24	23
scolarisés	12	13	14	15	14	12	17	20	10	10
Temps scolaire IME	12	13	12	15	5	3	16	10	10	8
Inclusions individuelles	4	4	1	2	1	1	1	0	3	2
UEE	5	6	8	6	8	9	0	7	0	0
Sans projet inclusif	3	3	5	7	5	3	16	13	8	8
Action de construction de projet	0	0	0	0	0	1	0	6	0	2

La répartition des temps d'enseignement est pensée chaque année de façon à s'adapter au mieux aux besoins de chaque élève. Les critères de vigilance pris en considération sont : favoriser les repères pour les élèves ainsi que les autres professionnels, organiser les temps d'enseignement en prenant en

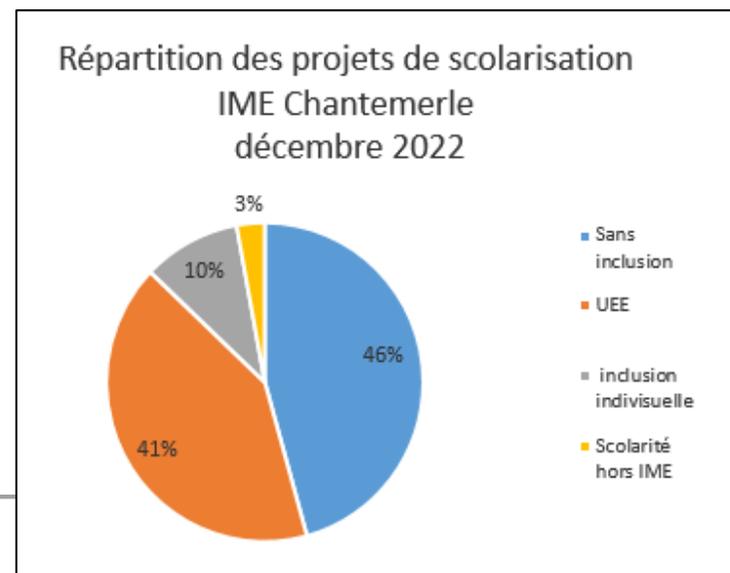
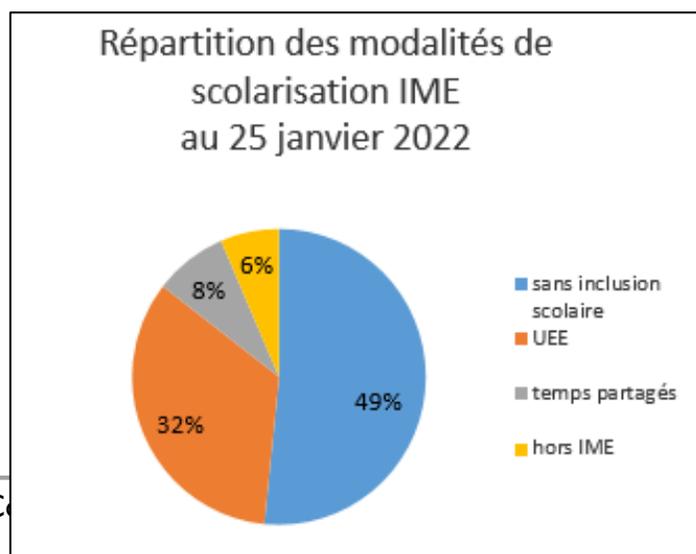
compte les besoins de chacun (modalité, durée des séances, taille du groupe,...) et en coordination avec les domaines éducatifs et préprofessionnels. De ce fait, chaque enseignant à une mission définie, un dispositif bien identifié :

- 2 postes sur le groupe AB :
 - o 1 poste pour l'enseignement sur l'UE Chantemerle et pour le suivi scolaire des projets d'inclusion dans l'école de secteur,
 - o 1 poste pour l'UEE école primaire de Coullons et l'enseignement sur l'UE Chantemerle,
- 1 poste sur le groupe CD pour l'enseignement sur l'UE Chantemerle et pour le suivi scolaire des projets d'inclusion dans l'école ou collège de secteur,
- 3 postes sur la SIPFP :
 - o 1 poste sur l'UEE collège Mermoz et 2 demi-journées enseignement UE sur la SIPFP,
 - o 1 poste sur l'UEE LP Marguerite Audoux et 5 demi-journées enseignement UE sur la SIPFP,
 - o 1 demi-poste sur l'UE pour l'enseignement sur l'action de construction projet et 1 demie journée sur la SIPFP.

Les relations intermétiers sont privilégiées et les co-interventions enseignants-éducateurs sont favorisées. Les dispositifs UEE fonctionnent avec un binôme enseignant-éducateur. Des « projets » en co-interventions sont construits. Les enseignants de la SIPFP travaillent de façon « décloisonnée » sur des matinées « groupes d'âge : 14-15 ans, 16-17 ans et 18 ans et+ » le vendredi matin.

2) La place de la scolarité inclusive :

La dimension inclusive de la scolarité des élèves admis au sein de l'IME est un des axes de développement principal au sein de l'établissement. L'année 2021 avait été marquée par une forte réflexion autour la continuité de la scolarisation dans les établissements de secteurs ou établissements précédents en cas d'aide de dispositifs ULIS. L'année 2022 a permis de stabiliser le fonctionnement des différentes UEE et augmenter du temps de présence sur le dispositif, ainsi que de réaffirmer la scolarisation inclusive en posant le maintien dans l'établissement de secteur comme point de départ à la réflexion sur la construction de tous les projets.



La part de l'inclusion a progressé durant l'année 2022. Cette augmentation reste modeste mais coordonnée avec le l'augmentation de la durée moyenne des temps d'inclusion, elle souligne une tendance positive. La place des UEE dans les projets de scolarisation a fortement progressé avec l'ouverture de l'UEE Marguerite Audoux en février 2022. Cette faible augmentation est nuancée par l'ouverture de l'action de construction projet qui a été proposée à 10 élèves de l'établissement et dont les temps d'apprentissages théoriques avaient été pensés hors IME. Cependant, n'ayant pu trouvé d'établissement scolaire permettant cet accueil, les temps scolaires sont proposés au sein de l'IME, privant ses élèves de scolarité inclusive. Certains passages dans la scolarité restent de moments charnières : les passages de la Grande-section vers le CP, CM2- 6^{ème} et fin de 3^{ème}. En effet, plusieurs projets d'inclusion individuelle se sont arrêtés lors d'un changement d'établissement. Le dispositif UEE a été alors privilégié. Une réflexion est engagée sur ces transitions.

1) L'inclusion individuelle dans l'établissement de secteur ou en continuité dans l'établissement précédent en cas de dispositif ULIS.

Afin de permettre à un élève de bénéficier de temps de scolarité dans son établissement de secteur, il existe différentes sortes de projet : soit l'élève possède une double notification de la MDA (IME pour mise en place d'un temps partagé ULIS et ULIS pour mise en place d'un temps partagé en IME), soit l'IME établit une convention d'inclusion avec l'établissement d'accueil.

En début 2022, les projets d'inclusion individuelle concernaient 10 élèves (7 en SEES et 3 en SIPFP) dont 2 élèves ayant une double notification de la MDA.

En décembre 2022, ceux-ci concernaient 9 élèves (5 en SEES et 4 en SIPFP) dont 3 élèves ayant une double notification de la MDA.

La conservation ou la mise en place d'un accompagnement par une AESH-i pour les temps d'inclusion est facilitateur pour la construction des inclusions individuelles notamment à l'école primaire. Cependant, l'appui du dispositif ULIS est privilégié pour la scolarité dans le secondaire (collège ou lycée professionnel). En décembre 2022, sur les 10 projets d'inclusion individuelle : 3 élèves sont accompagnés pour les temps d'inclusion par une ASH-i, conformément à leur notification, 3 bénéficient du dispositif ULIS (2 ULIS collège et 1 ULIS Pro) et 4 n'ont pas d'accompagnement extérieur. A ce jour, l'organisation et les moyens de l'établissement ne permettent pas de penser un tel accompagnement individualisé de la part de l'IME.

La mise en place de stages d'observation privilégiant la continuité du lien avec l'établissement scolaire est l'élément primordial pour envisager une inclusion individuelle. La poursuite de ces projets est facilitée si l'élève reste dans le même établissement. Les passages Grande section-CP, CM2-6^{ème} et 3^{ème}-secondaire sont des points de rupture. La solution de la scolarité en UEE devient alors une alternative privilégiée pour maintenir une scolarité inclusive.

Rôle du coordonnateur pédagogique et des enseignants dans les inclusions individuelles :

- Le coordonnateur pédagogique est à l'origine de ces projets. Il rencontre les familles lors des entretiens d'admission, les établissements et les enseignants de l'élève. Il fait le lien avec les équipes de l'IME, rédige la convention d'inclusion, organise des rencontres régulières entre les enseignants de l'établissement d'accueil et l'IME, veille à la cohérence des actions pédagogiques en rédigeant le document de « mise en œuvre du PPS », participe aux ESS et aux réunions de projets (si besoin), invite les enseignants d'accueil aux réunions PAP en accord avec les cheffes de service.

- Le rôle des enseignants de l'IME dépend des objectifs définis lors du projet d'inclusion.
 - o Si le projet prévoit que la partie pédagogique se déroule essentiellement au sein de l'établissement d'accueil, l'enseignant de l'IME peut avoir des temps très ponctuels avec l'élève en cas de nécessité, de « soutien » ou de réflexion autour des aménagements pédagogiques en lien avec l'équipe de l'établissement d'accueil et le coordonnateur pédagogique. Les axes du projet de l'utilisateur développés au sein de l'IME concernent principalement les domaines éducatifs et thérapeutiques.
 - o Si les objectifs de l'inclusion sont centrés sur les domaines permettant des apprentissages avec des pairs du même âge, de son lieu de vie, alors, les autres domaines apprentissages, toujours en lien avec l'enseignant d'accueil, seront réalisés en grande partie par l'enseignant sur l'IME. Celui-ci, en plus de la mise en œuvre des apprentissages, assure un lien régulier avec l'enseignant de la classe d'accueil pour assurer leur répartition. Celle-ci est écrite dans le document de « mise en œuvre du PPS ». Il participe à l'ESS, à la réunion de projet, aux différents moments de rencontre avec les parents.

Cette mission est dévolue, sur la SEES, à l'enseignante qui n'a pas de temps d'enseignement sur l'UEE de l'école de Coullons et au coordonnateur, dans son rôle d'enseignant, sur la SIPFP.

Au cours de l'année 2021-2022, 3 élèves accompagnés par l'IME ont commencé une formation CAP : 1 en lycée professionnel, 1 à la MFR et 1 au CFA du bâtiment. Parmi eux, les deux premiers bénéficiaient d'un accompagnement pédagogique d'une heure hebdomadaire. En février, l'un d'eux a abandonné sa formation et a ré-intégré l'IME.

A la rentrée de septembre 2022, l'IME a accompagné 2 élèves en formation CAP. L'apprenti préparant le CAPA à la MFR continue de bénéficier d'un soutien scolaire hebdomadaire. Un nouvel élève a intégré le LP Jeannette Verdier de Montargis en première année de CAP EPC avec appui d'un ULIS Pro. Le coordonnateur pédagogique maintient un lien régulier avec l'enseignante du dispositif.

2) Les dispositifs d'unités d'enseignement externalisé (UEE).

Afin de pouvoir répondre aux objectifs de développement du droit à une scolarité inclusive, l'IME Chantemerle a créé depuis plusieurs années des Unités d'enseignement externalisé (UEE) : le premier en 2008 au sein du collège Mermoz de Gien, et le second à l'école primaire de Coullons en 2019. Durant l'année 2021, une réflexion autour du fonctionnement de ces 2 UEE a été entamée de façon à les ouvrir à davantage d'élèves. L'année 2022 a permis de structurer leur fonctionnement et de proposer une augmentation du temps de présence des élèves ainsi que leur participation à des projets d'inclusion collectifs pendant le temps scolaire ou en dehors (temps de club, USEP, UNSS,...). Tous les élèves sur les UEE ont un temps de repas dans l'établissement d'accueil. Pour chacun de ces dispositifs, un binôme enseignant-éducateur construit, co-intervient et fait vivre les actions. Cette collaboration est importante pour permettre de répondre aux besoins spécifiques de nos élèves et ainsi garantir la cohérence des projets personnalisés. Par ailleurs, dans cette optique, les enseignants restent présents et accompagnent les plus jeunes sur les temps de repas. Ils participent également au temps périscolaires (club au collège et UNSS au lycée). Une demande de cumul d'activité auprès de l'éducation nationale a été acceptée pour ces heures supplémentaires donnant le droit à un contrat de travail proposé par l'association ADPEP 45.

a) L'UEE à l'école de Coullons :

Bien qu'ouvert officiellement en juin 2019, ce dispositif a peiné à exister et à se développer jusqu'à la rentrée de 2020-2021, du fait de la situation sanitaire.

En 2022, le fonctionnement mis en place en 2021 a perduré, à savoir :

- un temps de présence de 3 matinées avec 3 repas sur l'école,
- le rattachement à un binôme enseignant-éducatrice fixe.

Cette organisation a permis de structurer le fonctionnement du dispositif. Le fait que le binôme soit fixe a permis de construire un projet cohérent. Les professionnels sont davantage repérés par l'équipe pédagogique de l'école. Des liens avec les enseignants et le personnel périscolaire se sont créés. Les élèves de l'IME ont pris leur repère et les échanges avec les autres élèves lors des temps de récréation sont facilités.

6 élèves y vont lundi matin, mardi matin et jeudi matin avec un élève en plus qui varie entre le mardi et le jeudi.

5 élèves peuvent bénéficier d'inclusions individuelles dans des classes de Coullons correspondant aux âges des jeunes concernés. En effet, 2 d'entre-eux vont le mardi matin en musique et 3 autres vont en inclusion individuelle en mathématiques et anglais.

Les temps pédagogiques et éducatifs sont mêlés. La matinée commence par des rituels puis un temps collectif autour d'un thème (voyage à travers le temps ou à travers le monde). Après la récréation, les élèves alternent entre un temps éducatif et un temps pédagogique. Les élèves restent manger au sein de l'école, ce qui permet de favoriser la socialisation au sein de l'école. Ils participent également à des ateliers cuisine avec le chef de la cantine de Coullons.

L'enseignante du dispositif participe à la journée de pré-rentrée des enseignants, aux conseils d'école et certains conseils des maitres en fonction de l'ordre du jour. Elle développe ainsi son sentiment d'appartenance à l'équipe pédagogique de l'école.

Le coordonnateur pédagogique rédige les avenants à la convention d'UEE, est en lien avec la directrice de l'école et les services de la mairie. Il participe au premier conseil d'école et à d'autres en fonction du besoin.

En conclusion, l'année 2022 a permis d'asseoir le fonctionnement de l'UEE. La prochaine étape sera de penser à une ouverture et personnalisation des projets des élèves de l'UEE.

b) L'UEE collège Mermoz de Gien

L'UEE au collège Mermoz de Gien a été créé en 2008. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, l'objectif de l'établissement est de permettre un temps de présence sur l'UEE plus important et une augmentation des effectifs bénéficiant d'un temps au collège. Celle-ci a permis une diversification des profils des élèves et de leur projet.

Entre janvier et décembre 2022, on peut remarquer que le nombre d'élèves fréquentant l'UEE du collège Mermoz s'est stabilisé entre 14 et 15 élèves. Cependant la durée hebdomadaire moyenne de présence sur le collège par élève a augmenté d'1heure passant de 7h en janvier 2022 à 8h en décembre 2022.

L'année scolaire 2021-2022 marquait une transition dans l'existence du dispositif. En effet, avec le départ de l'enseignant qui s'occupait depuis plusieurs de l'UEE, un nouveau fonctionnement a dû être pensé. De plus, la volonté d'ouvrir le dispositif à un nombre plus important d'élèves à la fois de la SEES et de la SIPFP a conduit à multiplier les intervenants : 2 enseignantes à mi-temps et 4 éducateurs tournant durant la semaine. Ce fonctionnement n'était ni propice à un travail de partenariat à l'intérieur du collège, ni suffisamment structurant pour faciliter l'implication des jeunes. Aussi, à la rentrée 2022,

l'équipe a été resserrée autour d'une enseignante à plein temps et 3 éducateurs, un éducateur référent sportif les matins et 2 éducatrices de la SIPFP en alternance les après-midis.

Plusieurs projets inclusifs collectifs ou individuels ont été élaborés : en sport, en musique, avec des professeurs autour de thématiques avec des co-interventions. Les temps de club sur la pause méridienne restent des moments très favorables pour permettre une mixité entre les élèves du collège et ceux de l'IME.

Afin de coordonner le fonctionnement de l'UEE entre les deux établissements IME Chantemerle et collège Mermoz, des réunions régulières sont programmées entre les équipes en présence de la principale du collège, les cheffes de service, le coordonnateur pédagogique sur le collège ou sur l'IME. Cela a représenté 6 réunions en 2022. En septembre 2022, les enseignants et les éducateurs du dispositif ainsi que le coordonnateur pédagogique ont participé à la journée de pré-rentrée au collège.

Perspectives : le fonctionnement de l'UEE étant de nouveau stabilisé, une réflexion sur la construction de projets d'inclusion plus personnalisés sera à mener avec une élaboration commune entre le collège et l'IME.

c) L'UEE marguerite Audoux

L'UEE LP Marguerite Audoux a ouvert le lundi 28 février 2022.

De mars à juin 2022, l'UEE fonctionnait uniquement les lundis. Un groupe de 4 élèves arrivaient à 9h par le transport de l'IME et rejoignait l'enseignante qui était sur le lycée. A midi, un éducateur arrivait avec 3 autres jeunes pour le temps d'UNSS. Ils retournaient tous à 15h25 à l'IME. Ces horaires ont été choisis pour qu'ils coïncident avec ceux des transports de l'IME et l'ouverture des grilles du lycée.

L'objectif premier était la socialisation, d'où l'importance des temps de pauses et de repas pour que les jeunes puissent être avec d'autres lycéens.

Le groupe participaient à l'Association Sportive de 12h00 à 12h45. Les jeunes choisissaient leurs activités et étaient autonomes. Il y a eu un très bon accueil de la part des professeurs d'EPS ainsi que des lycéens.

Le bilan a été positif. Un changement dans l'attitude des jeunes a pu être observé. Ils prennent de plus en plus confiance en eux. Ils sont à l'aise dans la cours du lycée et ont rapidement souhaité manger sans être accompagnés.

L'UEE a repris en octobre 2022 sur 1 jour et demi par semaine. Le lundi de 9h15 à 15h25, un groupe de 7 élèves y va, accompagné d'un éducateur et d'une enseignante. Sur les 7 jeunes, 5 étaient déjà sur l'UEE l'an passé. Ils participent à l'UNSS sur le temps de midi, pour la seconde année. Le jeudi, 3 jeunes, qui viennent également le lundi, sont présents pour la matinée de 9h15 à 12h45.

Cette année, nous avons des projets en sport partagé avec les professeurs d'EPS. Nous avons participé à plusieurs compétitions UNSS. Le jeudi, depuis le mois de décembre nous travaillons avec une classe de Terminale ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne), avec la professeure de sciences et le professeur de français, sur un projet commun d'émission de radio sur les addictions.

Depuis l'ouverture de l'UEE, nous travaillons de plus en plus en lien avec les professionnels de l'établissement. Les élèves sont connus et reconnus et ont leur place en tant que lycéens. Nos perspectives pour les années à venir sont une augmentation du temps de présence sur l'UEE et la poursuite de projets pluridisciplinaires. Ceci permettrait de développer l'inclusion collective. Nous tendons également vers la mise en place éventuelle des inclusions individuelles notamment dans les ateliers professionnels.

3) La scolarité au sein de l'établissement IME Chantemerle :

Sections de l'IME :

➤ **SEES : 6 à 14 ans :**

	Janvier juillet	à	Septembre décembre
Elèves	26		28
Elèves scolarisés	26		28
Elèves avec enseignement (UE + UEE)	24		28
Elèves avec un temps sur une UEE (collège ou école)	13		12
Elèves avec inclusion individuelle (notification Temps partagé)	6 (1)		6 (1)
Elèves sans projet de scolarisation inclusif (inclusion individuelle ou UEE)	8		10
Enseignants (ETP)	3,25		3,375

L'ensemble des usagers sont scolarisés. Le nombre d'élèves bénéficiant d'une inclusion individuelle ne montre pas une grande variation. Parmi eux, seul 1 élève possède une notification de la MDA spécifiant un temps partagé ULIS/IME.

L'ensemble des usagers possède au moins un temps d'accompagnement pédagogique avec un des enseignants rattachés à l'IME que ce soit sur l'UE ou en UEE. Cependant, on peut remarquer une augmentation d'élèves sans projet de scolarisation inclusif (de 8 à 10 élèves). Il s'agit de jeunes pour qui le projet est en actuellement « en pause » (pour 5 d'entre eux) ou qui expriment un fort besoin de contenance et de sécurisation.

Lorsque que les élèves sont à l'IME, la journée se découpe en quart de journée : un groupe avant la récréation du matin, un groupe après, un groupe en début d'après-midi et un groupe à la fin. L'emploi du temps a été construit pour que les groupes soient souvent les mêmes et que d'un jour à l'autre les créneaux soient les mêmes. La régularité est recherchée de façon à faciliter le repérage dans le temps des élèves.

Le nombre d'élèves par groupe varie entre 2 et 4 en fonction des jours. Les apprentissages menés en classe sont en lien avec le niveau de l'élève en question.

Tous les matins, un accueil a été mis en place dans les classes regroupant les éducateurs et les enseignantes. Cela a permis de renforcer un peu plus l'identité de groupe et de se poser tous ensemble avant de commencer la journée.

Pour certains jeunes les espaces de travail et les salles ont été aménagées. Dans une classe, un espace a été repensé avec une table isolée, contre un mur blanc afin de réduire les stimuli visuels qui pourraient gêner les apprentissages. Dans l'autre classe, un tipi a été installé afin de permettre aux jeunes d'avoir un espace isolé, caché du regard des autres, dans lequel ils peuvent venir lorsqu'ils en ont besoin. Il permet ainsi de contenir les jeunes dans les moments de crises par exemple.

Des outils favorisant la concentration sont aussi mis en place : l'utilisation de ballon pour s'asseoir à sa table, de tabourets oscillants ou encore des galettes à picots. Ils sont mis à disposition dans les classes afin que les élèves puissent s'en saisir librement.

Pour aider les jeunes à se repérer dans le temps, des emplois du temps personnalisés sont affichés dans le couloir. Ils donnent une vue d'ensemble de la semaine et se présentent avec des pictogrammes et les photos des professionnels.

Le lundi matin de 11h à 12h, un temps de motricité collective a été mis en place pour 8 jeunes en co-intervention de la psycho-motricienne, de l'enseignante et de 2 éducateurs.

Le mardi après-midi est consacré à des projets de groupe mêlant éducatif et pédagogique :

- Un projet autour du cinéma avec des professionnels éducatifs
- Un projet autour de la nature avec 1 éducateur (Arnaud) et 2 enseignantes (Fanny et Perrine)

Groupe CD (réunion des anciens groupes C et D) :

Les jeunes qui n'ont pas de projet inclusif ont la totalité de leur scolarité sur l'IME. (7 jeunes sur CD). Ils sont alors accueillis en petits groupes de 3 ou 4 élèves pour se confronter aux apprentissages du cycle 1. Les groupes sont constitués pour favoriser les interactions sociales et faciliter la mise en place d'une dynamique pédagogique commune. Ces jeunes, aux besoins pédagogiques spécifiques peuvent alors bénéficier d'un accompagnement scolaire qui respecte leur rythme d'apprentissage et aussi leur capacité d'attention et de concentration. La classe est organisée pour leur offrir un cadre d'apprentissage adapté (coin repos, possibilité de jouer avec les jeux construits en classe, possibilité de bricoler pour certains...)

Le maître a pu intervenir facilement pour soutenir le reste de l'équipe encadrante et aider à la prise en charge quotidienne de certains jeunes qui peinent à maîtriser leurs émotions et qui peuvent avoir des comportements inadaptés face aux adultes mais aussi face à leurs camarades.

➤ **SIPFP : de 14 à 20 ans :**

	Janvier juillet	à	Septembre décembre
Elèves	55		56
Elèves scolarisés	39		42

Elèves avec enseignement (UE + UEE)	34	39
Elèves avec un temps sur une UEE (collège ou école)	8	17
Elèves avec inclusion individuelle (notification Temps partagé)	4 (1)	3 (1)
Elèves sans projet de scolarisation inclusif (inclusion individuelle ou UEE)	22	22
Enseignants (ETP)	2,25	2,125

Le fonctionnement en binômes d'enseignants, existant depuis la rentrée 2016 et permettant de développer le conflit sociocognitif (émulation positive), favoriser l'autonomie dans les savoir-faire et de s'approcher au plus près des besoins spécifiques de chaque élève n'a pas pu être conservé à la rentrée septembre 2022 du fait de la ventilation des élèves sur les groupes, de l'ouverture de l'UEE au lycée professionnel Marguerite Audoux et de la mise en place de l'action de construction de projet. A contrario, les co-interventions enseignants-éducateurs se sont développées au sein des UEE mais également lors des matinées décloisonnées en groupe d'âge du vendredi matin.

Des projets sont engagés pour permettre le lien entre classe et actions éducatives et techniques (rapports de stages, vie quotidienne, « Différent et compétent », CFG, constructions techniques, etc).

En 2022, 6 élèves de l'IME ont validé leur CFG, en ayant pour support un rapport de stage ou la description d'un atelier professionnel.

Certains élèves sont entièrement scolarisés au sein de l'IME, sans projet inclusif. Les temps de classe s'effectuent dans des groupes plus petits (3 à 5 élèves). Les objectifs sont : renforcer les savoirs fondamentaux comme l'aisance orale, l'accès à l'écrit et les mathématiques. Le vivre-ensemble et la citoyenneté est un axe d'apprentissage important. Le support concret de projets divers facilite la mise en sens.

En septembre 2022, un groupe appelé « Fabrique ton projet » s'apparentant à une action de construction de projet a été mis en place. La semaine est découpée par l'alternance de temps scolaires (9h), de préprofessionnalisation (6h) et de mise en stage (2 journées). Il concerne 9 élèves.

4) Coordination

En 2022, le temps alloué à la coordination pédagogique est resté constant, à savoir 803,5h annuelles assurées par un enseignant nommé « coordonnateur pédagogique ». Celui-ci enseigne également pour l'équivalent d'un demi-ETP sur la SIPFP en complément.

Liste non exhaustive des missions effectuées en 2022 par le coordonnateur pédagogique :

- 1) Organiser les emplois du temps des enseignants,
- 2) Participer à l'élaboration des emplois du temps des usagers en respect de leur Projet Personnalisé de scolarisation.
- 3) Rédiger et finaliser le projet d'Unité d'Enseignement de l'établissement,
- 4) Renouveler les conventions des UEE école de Coullons, et Collège Mermoz,
- 5) Organiser des temps de réflexions, échanges en équipe et avec le lycée Marguerite Audoux pour la rédaction d'une convention d'UEE Lycée professionnel,

- 6) Organiser et animer de plusieurs temps de concertation avec les différents établissements partenaires pour coordonner le fonctionnement des UEE,
- 7) Mettre en œuvre et coordonner les projets d'inclusion individuelle,
- 8) Organiser les Equipes de suivi de scolarisation des 70 élèves scolarisés,
- 9) Gérer le budget pédagogique de l'unité d'enseignement,
- 10) Animer des réunions régulières de l'équipe pédagogique,
- 11) Participer aux commissions d'admission et organiser les stages d'observation, écrire les conventions d'inclusion
- 12) Rédiger les dossiers de « Commission public particulier » pour une inscription en CAP d'un usager en septembre 2022,
- 13) Participer à des temps d'échanges et de régulation avec les cheffes de services et la directrice de l'établissement,
- 14) Organiser des temps de réflexions, échanges en équipe pour la création de groupe « Fabrique ton projet »,

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle démontre l'importance du travail mené dans le cadre de la coordination. Le passage en DAME et le développement de la scolarité inclusive occasionne un surcroît d'activité non négligeable.

5) Projets et investissements

1) Les projets transversaux à chaque groupe :

Comme chaque année, les enseignants participent à « école et cinéma » et aux spectacles organisés dans le cadre des Jeunesses Musicales de France.

Un groupe de 5 élèves continuent à participer à une intervention « musique » à la maison de la musique de Gien pour 1 heure hebdomadaire.

Les enseignants bénéficient également d'un créneau natation de 45 minutes à la piscine municipale de Gien, les mercredis matins à répartir sur les différents groupes. Cela représente des cycles de 12 séances environ. L'objectif visé est adapté à chaque élève entre la découverte de l'eau, l'aisance dans l'eau et le « savoir-nager ».

La prévention routière est une partie importante des actions menées par l'équipe d'enseignant, du permis piéton au passage des ASSR1 et ASSR2.

Les élèves de l'UEE collège Mermoz ont participé au projet éducap city avec la finalité du transfert à Paris sur 2 jours.

Les enseignantes du groupe AB ont construit un projet « transfert » en partenariat avec les éducateurs du groupe. Les jeunes âgés de 6 à 10 ans ont participé à un séjour 2 jours et 1 nuit dans l'Yonne.

L'enseignante de l'UEE Marguerite Audoux et l'éducateur ont organisé un séjour de 2 jours et 1 nuit à Paris.

2) Les investissements

Le budget alloué à l'équipe d'enseignants a permis l'achat des fournitures et le matériel de chaque classe et des UEE à l'école de Coullons, au collège Mermoz et au lycée Marguerite Audoux. L'équipe a également pris plusieurs abonnements à des revues et des magazines pour les élèves ou des sites

internet proposant des aides aux enseignants (préparations, séquences, organisation). Des livres ont également été achetés pour étoffer la bibliothèque pédagogique. Du matériel ergonomique comme des assises dynamiques ont été achetées pour répondre aux besoins de certains jeunes. L'établissement a également investi dans l'achat d'un vidéoprojecteur.

6) Constats et conclusion

- L'augmentation du temps de présence sur les UEE et l'ouverture de ces dispositifs d'enseignement ont permis d'être mieux repérer et donc une plus grande collaboration au sein des établissements d'accueil. Cependant, il faut garder à l'esprit l'importance de la stabilité de l'équipe présente sur le dispositif et éviter, si possible, de multiplier les intervenants, avoir une souplesse de façon à pouvoir réajuster les projets des élèves si besoin, avoir un temps de coordination et d'échanges avec les établissements réguliers.
- La scolarité inclusive dans l'établissement de secteur reste complexe à mettre en œuvre sans l'appui d'aide humaine ou de dispositifs ULIS. En effet, afin de permettre une construction collaborative de ces projets avec les équipes pédagogiques et de répondre aux besoins spécifiques des élèves, une présence régulière de professionnels de l'IME est importante. Elle permettrait une réflexion commune, des co-constructions et co-interventions, de rassurer les enseignants d'accueil, ... Cependant, l'organisation au sein de l'établissement ainsi que la dotation horaire ne permet d'envisager pleinement ce fonctionnement sans nuire à la qualité des accompagnements au sein de l'IME. Les 5,5 ETP d'enseignement permettent tout juste de remplir les missions de l'enseignement spécialisé à l'IME de Gien. La transformation de l'IME en DAME demande également du temps d'enseignement et de coordination de façon à créer et soutenir des projets d'inclusion individuelle favorables à l'évolution des élèves.
- De même le temps actuel alloué à la coordination pédagogique est de moins en moins en adéquation avec l'augmentation des missions et des besoins de coordination au sein de l'établissement et des partenaires extérieurs (écoles, collèges, lycée, MFR, CFA, ...) engendré par le passage en dispositif.
- Du fait de la transformation en dispositif ainsi que l'augmentation des projets inclusifs, une réflexion autour d'une restructuration des différents groupes au sein de l'IME plus en adéquation avec les cycles de scolarisation pourrait être pensée de façon à fluidifier les parcours de chaque usager.

○ *L'Axe thérapeutique*

Cet accompagnement est complémentaire aux axes développés précédemment. Il se décline à travers :

- **Le domaine médical et paramédical:**

L'IME dispose d'un médecin généraliste depuis le 28 mai 2020 (1 jour/semaine). Une nouvelle infirmière est arrivée en mars 2020. 2 psychomotriciennes se partagent un temps plein.

- **Activité des psychologues**

L'IME de Gien bénéficie de 1,5 ETP de psychologue pour accompagner et soutenir les 82 enfants, adolescents, et jeunes adultes qui ont besoin de soins psychologiques. Cette année la répartition de ce temps de psychologue s'est modifiée avec un psychologue à temps plein et l'autre à mi-temps (auparavant 0.82 ETP et 0.68 ETP).

La part du nombre d'accompagnement psychologique au long court demeure forte toutefois nous constatons cette année une modification des demandes qui se sont davantage ciblées sur des besoins spécifiques en lien avec des difficultés contextuelles, des projets d'orientation, des projets de vie, etc...ce qui a eu pour effet que les psychologues adaptent leurs interventions aux objectifs de la thérapie sur un mode d'accompagnement à court terme (quelques semaines à quelques mois) : par exemple, accompagnement aux habiletés sociales, à la gestion du stress lié à l'entrée en situation professionnelle, soutien psychologique aux événements de vie (décès, séparation, violences subies ,etc...).

Le groupe de parole pour adolescents et jeunes adultes co-animé par un éducateur et une psychologue s'est poursuivi sur la même thématique « pourquoi suis-je à l'IME et comment y suis-je arrivé ». Il a permis aux jeunes de verbaliser leur vécu autour de leur handicap et parallèlement d'affirmer leurs potentialités, ce qui a eu pour effet de mieux se projeter dans leur vie d'adulte.

Le groupe de parole à destination des parents s'est interrompu en octobre 2022 en raison du départ à la retraite de l'assistante sociale. Parallèlement une nouvelle initiative de professionnels en inter établissement des PEP (IME de Gien, SESSAD DTP Est, ERF, CAMSP Montargis-Gien et Service RELAIS Gien) a vu le jour et a donné lieu à un nouveau projet « Pause Parents » pour tous les parents d'enfants et adultes vivant sur l'Est du département avec ou sans notification.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « Fabrique Ton Projet » mis en place à l'IME pour les jeunes s'orientant vers le milieu ordinaire, une psychologue intervient en soutien auprès de l'équipe pour l'élaboration du projet du jeune ; et elle est amenée également à assurer des accompagnements psychologiques pour ces jeunes.

Les psychologues interviennent également dans le cadre du service thérapeutique lequel a évolué cette année avec la présence hebdomadaire de l'assistante sociale et mensuelle des cheffes de service. Ce service se réunit chaque semaine pour élaborer et coordonner les soins pour chaque jeune notamment avec les services de soins extérieurs (CMPE, CMPA, HDJ, CRA, etc...) ce qui conduit à assurer la continuité et la complémentarité des soins.

Enfin, les psychologues demeurent associées et mobilisées pour le travail d'étayage et de réflexion autour des équipes :

- Réunions cadres
- Réunions éducatives
- Réunions du service thérapeutique
- Réunions auprès du personnel technique amené à côtoyer les jeunes comme les chauffeurs, la secrétaire, l'économiste

- **Activité des psychomotriciennes**

Un protocole d'utilisation de couvertures lestées utilisables au sein des différents groupes de jeunes (SEES, SIPFP) a été mis en place.

Mouvements des personnels de l'établissement :

Entrées dans l'établissement en 2021 : 7

- DURAND Roxane, directrice, CDI, en remplacement de Lionel Furic
- GENTET Ouiza, ES, en CDI, en remplacement de Martine Ramage qui a pris le poste d'Edith Christin partie sur l'ERF en 2020
- LACOUR Christopher, ASI, en CDI, en remplacement de Damien Collet, parti en 2020
- SAAD DJABALLAH Nadia, ASI, en CDI, en remplacement d'Annie Salmon
- TUISAT Emmanuelle, CIP, CDI, en remplacement de Frédérique Norest, partie en 2020
-

Sorties de l'établissement en 2021 : 2

- FURIC Lionel, changement de poste
- SALMON Annie, décès

Conclusions :

Effectifs :

0,75 ETP d'orthophoniste reste désespérément vacant depuis 2018. Par ailleurs, une grande difficulté d'accès aux professionnels libéraux est identifiée sur tout l'Est du Loiret, notamment pour les prises en charge psychologiques et orthophoniques. En novembre 2022, l'IME est parvenu à recruter un assistant de service social (le poste n'était pourvu qu'à 40% depuis juillet 2021).

Projets aboutis en 2022:

- Deux ETS ont validé ont obtenu le certificat d'« *Accompagnateur de Parcours RAE (reconnaisances des acquis de l'expérience)* » ;
- Le « carnet de bord employabilité » recensant les savoirs-être, compétences et connaissances du jeune afin de faciliter les mises en stage, la verbalisation sur les compétences et sur les difficultés a été mis en place et est utilisé.
- Nous avons structuré notre accompagnement des jeunes vers le milieu ordinaire via le dispositif Fabrique ton projet.
- Nous avons mis en place une page facebook et un blog pour mieux informer les parents et responsables légaux de toutes les activités et de la vie quotidienne à l'IME

- Tous les usagers et leurs responsables légaux invités systématiquement aux réunions de projet.
- CVS : les élections de juin 2022 ont permis d'élire de nouveaux représentants des usagers, des professionnels et des parents
- Mise en place d'un groupe de paroles de parents animé par une psychologue et l'assistante sociale
- Participation complète et validée par la CNSA à l'expérimentation lancée sur SERAFIN PH qui a nécessité que chacun « manipule » concrètement dans son activité quotidienne la nomenclature des prestations.
- Une formation collective de 2 jours a été réalisée sur « Pourquoi adapter son accompagnement aux personnes autistes ? ». Par ailleurs, l'ESIAA (Equipe de soutien aux intervenants et aux Aidants de personnes avec Autisme), qui dépend du CRA de Tours, est intervenue 4 fois pour réaliser des observations de jeunes et des formations/actions des professionnels.
- 3 transferts organisés en juin 2022.
- Réalisation des entretiens biennaux et des fiches de poste pour tous les thérapeutes, personnels administratifs et des moyens généraux.
- Mise à jour du règlement de fonctionnement validée par le CSEE.

Projets 2023 :

La formation « Pourquoi adapter son accompagnement aux personnes autistes ? » est programmée à nouveau en mars 2023 afin de former l'ensemble des professionnels, y compris cuisiniers, chauffeurs et personnels administratifs. L'accompagnement d'ESIAA se poursuit et l'équipe intervient en soutien des professionnels de l'IME sur des sujets spécifiques. Enfin, une éducatrice s'engage sur la formation du DU « Autisme et apprentissage » à l'INSHEA. La montée en compétences sur l'autisme se poursuit et doit permettre de faire évoluer les pratiques professionnelles et d'être en capacité de proposer davantage d'adaptation et d'individualisation des prises en charge. Les chefs de service sont en première ligne pour piloter cette individualisation (matériel, locaux à adapter, organisation des groupes, signalétique...).

L'IME est amené à recevoir de plus en plus de jeunes porteurs de TSA (aujourd'hui, 12 sur 85 diagnostiqués, mais certainement beaucoup plus non encore diagnostiqués). Il est donc important que l'ensemble du personnel monte en compétence sur ce sujet et que des adaptations soient proposées pour les jeunes concernés. Néanmoins, les effectifs de l'IME ne permettront pas d'accueillir des autistes sévères nécessitant un accompagnement quasi-exclusivement individuel. Dans ce sens, et dans le cadre de la territorialisation de l'offre de service, il sera important d'échanger avec l'ADAPEI 45 qui gère l'IME de Nevoy, afin de déterminer une cohérence dans la répartition des profils de jeunes à accompagner.

L'IME porte un projet d'élargissement du groupe de parole de parents à tous les établissements et services PEP45 de l'Est du Loiret.

Les équipes devront être formées et accompagnées dans l'appropriation de l'outil Ogyris.

En lien avec la mise en œuvre du dispositif Fabrique ton Projet (FTP), les accompagnements sur les plateaux techniques par les ETS doivent être repensés pour s'adapter à des jeunes ayant moins de capacité (les jeunes ayant le plus de capacité, regroupés sur le dispositif FTP, ne sont sur les ateliers professionnels que le mardi, en stage les jeudis et vendredis, et en cours les lundis et mercredis matin).

Un lieu de scolarisation en milieu ordinaire devra être trouvé pour le groupe FTP, afin de soutenir et développer les compétences psycho-sociales.

Afin d'optimiser les coûts de transport, un appel d'offres a été lancé auprès des entreprises avec lesquelles nous travaillons actuellement. A partir de la rentrée 2023, nous ne passerons plus que par un seul prestataire.

Les entretiens biennaux et fiches de poste des professionnels éducatifs devront être finalisés au 1^{er} semestre 2023.

Les outils de la loi 2002-2 devront continuer à être mis à jour.

RGPD : réalisation des registres de traitement.

Les équipes ont bien intégré le défi de l'inclusion de chaque usager dans le milieu ordinaire, en fonction de ses possibilités, de ses besoins et de ses souhaits ainsi que de ceux de sa famille. Le présent rapport a montré les actions déjà réalisées dans ce sens qui devront se poursuivre en 2023.

L'engagement de tous les professionnels de l'établissement a été une nouvelle fois le facteur majeur dans la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité.